



Rapport de recherche

**Enquête auprès des médecins
Mourir dans la dignité**

Mai 2013



MÉTHODOLOGIE

2

Léger a été mandaté par l'Association médicale du Québec pour réaliser une étude auprès des médecins du Québec afin de connaître leur perception à l'égard de l'aide médicale à mourir.

Pour atteindre les objectifs de recherche, un sondage web a été réalisé du 8 au 24 mai 2013 auprès d'un échantillon de 1 201 médecins du Québec pouvant s'exprimer en français ou en anglais. L'invitation à répondre au sondage avait été envoyée à l'ensemble des médecins possédant une adresse courriel (9 687 médecins), à partir d'une liste fournie par les mandataires.

En fonction des renseignements contenus dans la liste fournie, les résultats ont été pondérés selon le sexe et le fait d'être membre ou non de l'Association médicale du Québec afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude. Finalement, la marge d'erreur maximale avec un échantillon de 1 201 répondants est de $\pm 2,83\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Notes pour la lecture du rapport :

- Il est à noter que les nombres présentés ont été arrondis. Par contre, ce sont les nombres avant arrondissement qui sont utilisés pour calculer les sommes présentées. Ainsi, les sommes peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres présentés.



NIVEAU D'ACCORD AVEC LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION SPÉCIALE

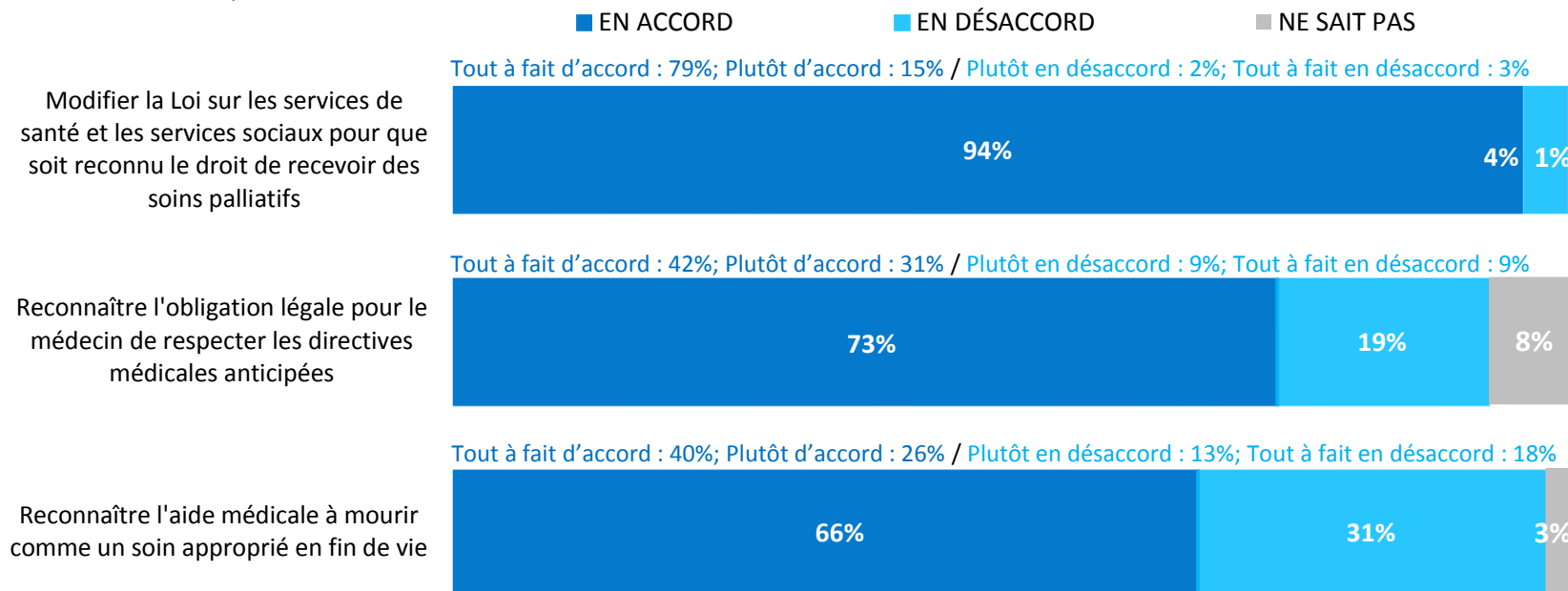
3

Dans l'ensemble, les médecins sont d'accord avec les trois recommandations du rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, soit:

- la modification de la loi pour que soit reconnu le droit de recevoir des soins palliatifs (94% en accord)
- la reconnaissance de l'obligation de respecter les directives médicales anticipées (73% en accord)
- la reconnaissance de l'aide médicale à mourir comme un soin approprié en fin de vie (66% en accord)

Q3A-C. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les recommandations suivantes du rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité?

Base : Tous les répondants (n=1 201)



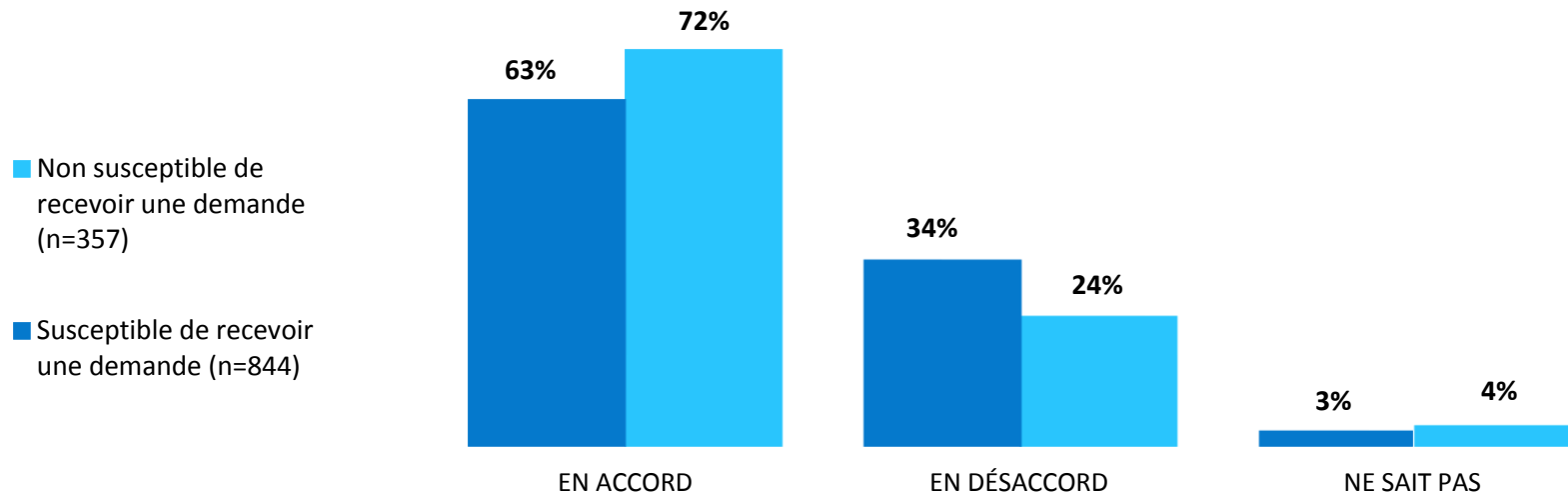


NIVEAU D'ACCORD AVEC LA RECONNAISSANCE DE L'AIDE MÉDICALE À MOURIR COMME SOIN APPROPRIÉ, SELON LE PROFIL

4

Il est intéressant de constater que si, dans l'ensemble, 66% des médecins sont d'accord la reconnaissance de l'aide médicale à mourir comme un soin approprié en fin de vie (voir page précédente), cette proportion varie de manière importante selon l'implication des médecins. En effet, les médecins plus susceptibles de recevoir une demande d'aide médicale à mourir, étant donné leur pratique, sont moins nombreux que les autres médecins (63% c. 72%) à se dire en accord avec cette recommandation. Ainsi, chez les médecins plus susceptibles de recevoir une demande d'aide médicale à mourir, un médecin sur trois (34%) est en désaccord avec cette recommandation.

Q3C. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec la recommandation suivante du rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité : Reconnaître l'aide médicale à mourir comme un soin approprié en fin de vie?





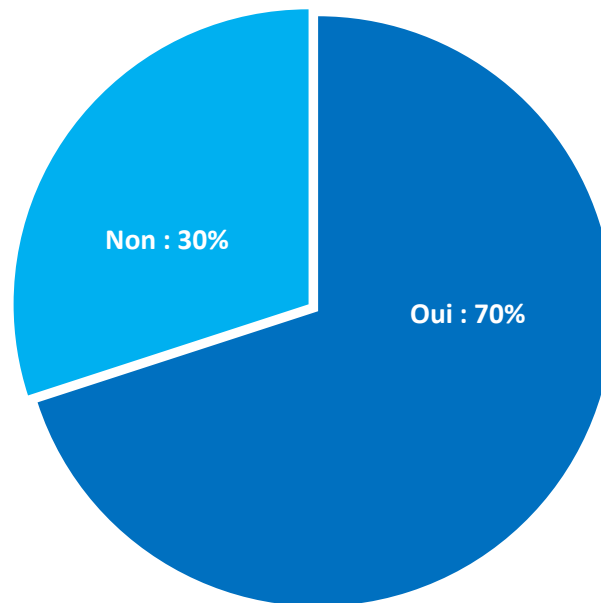
POSSIBILITÉ D'UNE DEMANDE D'AIDE MÉDICALE À MOURIR

5

La plupart des médecins pensent que, dans leur type de pratique, un patient pourrait leur présenter une demande d'aide médicale à mourir.

Q4. Selon votre type de pratique, pensez-vous qu'un patient pourrait vous présenter une demande d'aide médicale à mourir?

Base : Tous les répondants (n=1 201)





ACCEPTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE MÉDICALE À MOURIR

6

Chez les médecins susceptibles de recevoir une demande d'aide médicale à mourir, 41% accepteraient d'y répondre sachant que celle-ci respecte les critères de recevabilité. Les autres médecins sont partagés : 30% disent qu'ils ne l'accepteraient pas et 30% hésitent.

Q5. Dans l'éventualité où le patient qui fait la demande d'aide médicale à mourir respecte les critères de recevabilité, accepteriez-vous de répondre à sa demande?

Base : Ceux qui pensent qu'un patient pourrait leur présenter une demande d'aide médicale à mourir (n=844)

